



Association Sportive des Plaisanciers de Port-Camargue

Yacht Club - Quai d'Escale 30240 LE GRAU DU ROI

Tel/fax : 04 66 53 19 32 Port : 06 23 21 12 44

Web: asppc.e-monsite.com - Email:
asppc.adherents@gmail.com



Assemblée Générale du 4 juillet 2021

L'assemblée Générale de l'ASPPC s'est tenue le 4 juillet 2021.

Au 31 décembre 2020, l'association comptait 557 adhérents à jour de leur cotisation, avec 196 présents ou représentés, ce 4 juillet 2021, le quorum nécessaire à la bonne tenue de l'assemblée générale annuelle est respecté.

En préambule, le Président précise que la possibilité de tenir une Assemblée Générale à distance, avec les moyens de visio-conférence a été envisagée. Le conseil d'administration a testé cette méthode, qui s'est avérée laborieuse avec seulement une dizaine de personnes.

Le risque était grand de ne pas pouvoir organiser de façon satisfaisante une assemblée virtuelle avec une centaine de personnes, pas nécessairement au fait des subtilités de cette technologie. Par ailleurs, les sociétés de services susceptibles d'organiser une réunion à distance ont saisi l'aubaine pour offrir des tarifs dissuasifs pour des prestations difficiles à mettre en œuvre.

Le Conseil d'administration s'est donc replié vers une réunion traditionnelle, dès que la levée des restrictions sanitaires le permettrait, au risque d'avoir de nombreux navigateurs absents. Merci à eux d'avoir répondu à notre appel à fournir des procurations pour obtenir le nombre suffisant d'adhérents représentés.

De plus, à la suite de cette année blanche, le conseil d'administration a décidé de reconduire le mandat de ses représentants d'une année, évitant ainsi à l'assemblée générale d'avoir à élire des candidats absents pour cause d'activités nautiques. Les adhérents désireux de participer aux travaux du Conseil y seront accueillis en qualité de chargés de mission, et pourront se présenter l'an prochain au suffrage de l'Assemblée générale.

Rapport moral du Président.

Une année 2020 qui sera à oublier ou que l'on n'oubliera pas. C'est selon le caractère de chacun.

Une association en pleine expansion, ancrée dans la vie de la commune pour toujours vous apporter plus de services, de convivialité, de défense de vos droits et de croisières (5 au programme)

Hélas un méchant virus est venu contrarier cette mécanique bien huilée. Les contraintes liées à la pandémie nous ont obligées à annuler la plupart de nos activités 2020.

Heureusement, c'est VOUS les adhérents, le moteur de toutes nos motivations. Vous nous faites confiance et c'est la meilleure récompense pour notre équipe de bénévoles et cela s'est vérifié, vous êtes encore 564 en 2020.

Le conseil d'administration a eu un long débat pour savoir comment organiser cette assemblée générale. Elle est tardive mais en conformité avec les directives gouvernementales et en présentiel. C'est le plus important car la Visio conférence, c'est bien mais ses limites sont connues et les entreprises spécialisées pour ce type d'AG prennent fort cher et les résultats ne sont pas toujours satisfaisants.

Le Conseil d'administration a décidé de considérer cette année 2020 comme blanche. Tous les administrateurs seront reconduits pour un an. C'est à vous de valider cette décision. Ceux qui veulent nous rejoindre seront chargés de mission qu'à la fin 2021 avant de se présenter à vos suffrages en 2022

Pour moi cette décision est dictée par le bon sens et la sagesse. Nous ne retrouverons notre pleine puissance qu'en 2022. Les projets de croisière sont prêts.

Nous travaillons pour l'instant à préparer l'avenir.

Le rallie du Muscat aura lieu début septembre 2021, le traditionnel voyage qui accompagne le salon nautique de Barcelone aura lieu du 14 au 17 octobre 2021. Bien sûr, nous respecterons les directives données à ces dates

La gouvernance du Port de Port Camargue est toujours communale mais a été remodelée à la suite des élections de juin 2020. Soyons et restons vigilants en cette période d'incertitude sur l'avenir quant aux décisions prises.

Notre Communauté de Commune avec les élections de juin 2020 a l'air d'avoir retrouvé la sérénité pour que tous ensemble nous puissions vivre harmonieusement en Terre de Camargue.

Nous apprécions la pergola terrasse démontable à l'avant de nos associations qui pallie en partie notre manque de place même si elle n'a pas trop servi cette année 2020

Nous payons à la régie, la mise à disposition de nos locaux. Certes, nous avons signé une convention de trois ans avec la mairie qui nous reverse au centime près le cout facturé, comme Monsieur le Maire s'y était engagé. Ce contrat était arrivé à échéance en 2020, il a été renouvelé pour trois ans au

mois de novembre avec beaucoup de retard dû à la pandémie. Merci à toi Robert Crauste pour le respect des engagements

Une association respectée et toujours consultée par nos autorités de tutelle, en harmonie avec les autres associations représentatives de Port Camargue. Merci Messieurs les présidents qui sont avec nous aujourd'hui.

Les associations de Port Camargue sont unies, solidaires, structurées avec des dirigeants motivés et tous tournés vers le même objectif : apporter un plus au bien vivre à Port Camargue.

Une association qui défend vos droits mais qui peut aussi vous rappeler vos devoirs Elle est membre de l'association Légiplaisance qui défend le monde associatif maritime

Nous intervenons en bonne intelligence avec la Régie pour tout ce qui est des petits problèmes au quotidien dans notre immense port. Nous avons des élus au CA de la Régie, au CLUPP, au Conseil Portuaire, au Parlement de la Mer, à l'UVPO. Nous participons aux différents groupes de travail sur la transparence que tous les élus veulent donner à la vie portuaire. La liste d'attente de place dans le port en fait partie. Il n'y a plus qu'une seule liste. Hélas, elle est pratiquement gelée. Les droits (hors liste) accordés aux professionnels ne se réduisent pas. Une invention, le sur classement... mais cela a ses limites et même les professionnels sont en attente de places déjà accordées.

L'aménagement de l'entrée du chenal sud permettrait d'accueillir quelques bateaux de plus, ce qui réduirait considérablement la liste d'attente. Mais ce n'est pas évident de convaincre tout le monde et le projet n'aboutira pas ...pour l'instant.

Le fait que j'ai accepté de siéger à la commission d'attribution des places de port a sûrement modifié certaines pratiques mais je ne vous cache pas que je me sens souvent être l'empêcheur de tourner en rond.

Une association qui vous informe :

Notre site internet professionnel asppc.e-monsite.com doit être votre vecteur de communication privilégié. Il est au top, très complet et mis à jour au fil de l'eau. Un grand merci à Adrien, qui alimente le site souvent très loin de nous.

Le plan pluri annuel 2016-2020 de la régie de Port Camargue pour les investissements et les travaux, se termine. C'est plus de 8 millions d'euro pour toujours plus de confort (sanitaires), de fonctionnalité, d'embellissement (parvis de la capitainerie). Sur l'année 2020, c'est presque 2 millions d'euro HT qui ont

été consacrés aux équipements et travaux dans le port. Mais le Covid 19 a retardé tous les chantiers qui ont du mal à se terminer.

Il n'y a pas eu d'augmentation de la place de port en 2015, 2016, 2017 et 2018. La régie a alors bénéficié d'une énorme rentrée d'argent grâce au remboursement par l'état de la taxe foncière indument perçue pendant des années sur le dos des marinas.

En 2019, le conseil d'administration a décidé d'une augmentation de 1 % du loyer des anneaux dans le port public. C'est minime mais je continue à le répéter, ce n'était ni vital ni nécessaire. En 2020, notre association a évité cette augmentation de 1 % voulue et argumentée par le directeur du port. Pour info, en 2021 la régie paie un impôt sur les sociétés 2020 de 88 901 €, ce qui implique un bénéfice d'environ 300 000€.

Mais le réveil est douloureux en 2021 avec 3 % d'augmentation pour tous les usagers du port (marinas et port public). Notre intervention a permis d'éviter une augmentation demandée par la régie à hauteur de 5 %. Le vote a été à égalité de voix bien que nous soyons minoritaires dans le CA de la régie. Seule la voix prépondérante du président de la régie a permis de faire passer cette augmentation.

Cette augmentation injuste en ces temps douloureux ne peut s'oublier alors que Monsieur le Maire annonce une augmentation de 0 % sur la taxe foncière de la ville. Cela m'a fait beaucoup réfléchir sur l'évolution de la société... de ses élus, de ses médias...de la perception que Monsieur tout le monde a des plaisanciers...Mais pas d'état d'âme, nous serons toujours là pour défendre ce qui est juste sans parti pris.

Force est de constater que ceux qui détiennent le pouvoir de décision (mairie) ont une incapacité à freiner les dépenses voulues par les gestionnaires...Cependant l'usager du port est le payeur, c'est normal, il peut payer. C'est notre argent que vous dépensez... La commission finances s'est engagée à être plus stricte sur ces dépenses.

La mise en redressement de la société Thalassa Cup a obligé la régie à faire une provision supplémentaire de 100 000 € pour créances douteuses. Cela fait maintenant 10 ans que cette société vivote. Il a été grand temps de réagir et de passer à autre chose. La régie ne retrouvera un prestataire qu'en 2021, la société Latitude 43

Cette situation a mis en lumière le fait que certains vivaient aux crochets de notre Port. Dans un souci de transparence, il serait souhaitable que ce genre de situation ne se reproduise pas à Port Camargue.

La Régie mène une nouvelle procédure auprès du Tribunal Administratif pour les mêmes raisons qu'en 2008 sur le remboursement de la nouvelle taxe foncière qui assujettit les propriétaires de Marina alors que le plan d'eau ne leur appartient pas, le domaine public maritime étant inaliénable et imprescriptible. Cette procédure est retardée par la pandémie comme le reste.

Un seul bémol, notre port du fait de sa situation au fond de la Baie d'Aigues Mortes n'a pas pour l'instant de vocation à être un port de passage et d'escale. Il y fait bon vivre, les installations sont en très bon état. C'est un enjeu et un défi pour l'avenir. Mais la tendance commence à s'inverser. C'est encourageant surtout que le port a reçu 5 anneaux, la plus haute note en matière de Port (étoiles pour les hôtels).

Une commission Environnement a été créée au sein du CA de la Régie, courant 2016. L'ASPPC en fait partie. Mais les réunions sont très rares. L'environnement, c'est l'affaire de tous. Les bons comportements ne se décrètent pas, ils doivent être l'objet d'une réflexion librement consentie et d'une prise de conscience de la fragilité de nos écosystèmes. Ce n'est pas à coup d'interdits et de décrets que l'on y arrivera. Il faut raisonner au niveau du système global 'Terre- Mer'. Plus facile à dire qu'à faire quand on connaît l'absence de liaison entre les différentes entités administratives, terrestres et maritimes de notre territoire. Mais elles vont bien nous inventer de nouvelles taxes.

Le port a le label Port Propre mais une grosse poubelle nous contrarie, le non-ramassage des ordures ménagères le dimanche soir (c'est le moment de la semaine où il y a le plus de déchets). Les goélands se régalaient et tout le monde râle mais rien n'y fait. Tout le monde se renvoie la balle (la faute au contrat signé par la communauté de communes avec le prestataire ?). Cela va-t-il encore durer longtemps ? Le ras les containers monte chez les plaisanciers.

Notre inquiétude se porte aussi sur ce que l'on nomme le banc de sable de l'Espiguette. Monsieur le Maire a autorisé une zone de mouillage avec l'accord de toutes les autorités de tutelle, coté tombant de ce banc mais au rythme où le sable se dépose (350 000 M3 chaque année) combien de temps ce petit coin de paradis va exister. Une prise de conscience de l'état a vu le jour sur l'état général de la Baie d'Aigues Mortes et de l'entrée du chenal Sud. Disons que c'est un sujet délicat. Il en est de même de la pollution dans ce secteur.

Quid de l'entretien des digues ? Déjà un impôt inondations. Pourquoi pas un impôt entretien du trait de côte imposé aux communes. Les plaisanciers vont devoir payer, soyez en sûrs. La région a bien pris conscience de l'importance de l'enjeu de sauvegarder les Ports de la Baie d'Aigues Mortes. Elle a débloqué des fonds pour une étude approfondie du phénomène et Port Camargue en est le pilote.

La barge de récolte des déchets, des eaux noires et grises fonctionne mais elle est encore trop peu utilisée par les plaisanciers. Le personnel qui s'en occupe a été remplacé. Ce devrait aller mieux. Tous les bateaux du port doivent être équipés d'une cuve à eaux noires ou d'un WC chimique.

Des Joies et des Peines

Les Joies

Vous étiez toujours plus nombreux à participer à nos activités, à nous aider pour rendre plus attractif ce que l'on vous propose, à fréquenter le Carré le dimanche matin et depuis mars 2020, plus rien. On a dû déplacer nos permanences au mercredi et samedi matin. Patience, tout va bientôt se remettre en place, on peut prévoir de retrouver nos RDV du dimanche matin...mais peut-être un peu différents, dès le 11 juillet si les conditions sanitaires le permettent en respectant les gestes barrières en vigueur.

Les Peines

Nous avons perdu en cette année 2020 plusieurs de nos adhérents. La liste est plus longue que prévu avec ce fichu virus et le début de 2021 a vu encore de nouveaux décès.

Nous pensons très fort à eux et ceux en proie à la maladie.

Tous les administrateurs de l'ASPPC doivent être associés dans un grand MERCI ainsi que les bénévoles qui travaillent dans l'ombre à la réussite de tout ce qui a pu être réalisé cette année. Merci à eux de m'avoir fait confiance pour mener la barque qui se transforme de plus en plus en un imposant navire.

Un grand Merci à Monsieur le Maire, Monsieur le directeur général du port, les élus et les présidents d'associations, présents aujourd'hui et à vous plaisanciers qui êtes notre raison d'exister.

Soyons résolument optimistes. Seul l'avenir est devant nous.

Consultée, l'assemblée approuve à l'unanimité ce rapport moral sous un tonnerre d'applaudissements.

Rapport d'activités 2020 et perspectives 2021

Présenté par Patrice MARTEEL, vice président

UNE ANNEE 2020 dont l'activité s'est arrêtée brutalement le 17 mars avec le confinement

Les Formations : Les permis hauturiers se préparaient...Ils se sont passés en 2021 et encore pas tous.

Une campagne de révision des extincteurs qui a démarré début février. Le succès a été au RDV. Elle s'est poursuivie jusqu'en juin. C'est toujours la même société qui intervient.

Des applaudissements pour Georges, comme les scouts toujours prêts à servir : Karcher, Pompe à huile et Aspirateur, il a bien accompli sa mission de Responsable du matériel et géré les plannings de contrôle des extincteurs.

Nous avons maintenant un écran à led sur la façade du Carré qui permet une présentation moderne de notre association. Merci à Daniel, Pierre qui ont permis cette installation et Serge qui alimente malgré ses soucis de santé le contenu de notre vidéo.

Cette vidéo en boucle est un réel plus pour la reconnaissance de notre savoir-faire. Serge fait en sorte de faire rêver ceux qui la regardent. Un grand merci.

La Régie du Port nous a permis l'attribution de 50 bons de grutage à moins 40% à nos adhérents en toute transparence. Malheureusement tout le monde n'a pas pu caréner vu les circonstances

Le Téléthon Merci a eu lieu le vendredi 31 Janvier 2020 au Centre Culturel de Milhaud. Nous pouvons être fiers du résultat de notre ville, près de 15 000 €.

Les Nautiques annulées, les moments de convivialités supprimés, les croisières annulées, les rallyes annulés, les bodegas annulées, les salons annulés le téléthon annulé dans sa forme festive.

La fête des associations a été maintenue le 4 septembre

Quatre CA dans l'année avec plusieurs en vidéo-conférence, non sans difficultés et qui explique notre choix d'une Assemblée générale retardée mais en présentiel comme on dit aujourd'hui. Enfin, compte tenu des circonstances, un bureau qui se réunit au gré des événements.

Et toujours des mails, du téléphone et des discussions.

L'AVENIR en 2021

Tout adhérent participant à n'importe laquelle de nos activités doit être à jour de cotisation

C'est une régularisation pour les couples afin d'être en conformité avec la loi et le code des assurances.

Avec 555 adhérents, on reste relativement stable en nombre, en espérant repartir de l'avant en 2022.

AXA assurances vient de renouveler son partenariat avec une participation financière substantielle en 2021(1300 €).

Des permanences ont été tenues chaque mercredi et samedi matin jusqu'au 3 Juillet 2021.

A l'occasion des Vœux de l'ASPPC nous avons effectué une remise d'un chèque de 4000 € à la SNSM sur les fonds propres de l'association.

Une présentation de notre association à l'occasion de la visite de la secrétaire d'état à la mer faite par Christian et moi-même.

Depuis début janvier 2021, tout devait repartir sur les chapeaux de roue...Hélas

Des Dates

Une aide au permis hauturier avait commencé mars avec nos amis de Pesca 30. Malheureusement, Stop ... **Annulée**

De même : Permis fluvial et côtier avec notre partenaire Alice bateau à la demande.....**Annulée**

Les Nautiques du 01 Avril au 05 Avril avec une soirée ASPPC le Dimanche soir au Yacht Club..... **Annulé.**

Le Rallye des copains d'à bord du 24 au 28 Avril organisé par les plaisanciers de Palavas.....**Annulé**

Les croisières préparées depuis 1 an....**Annulées**

L'ASPPC tente d'organiser avec l'ARSPC un vide bateaux et vide grenier le Samedi 12 juin, avec vente de boissons, sandwiches et frites....**Lui aussi : Annulé**

Et pour les manifestations en attente :

Pour l'instant

« Fest IN Zones » les 30 et 31 juillet sort de sa zone, sous une autre forme et sans bodega
La Fête du port le samedi 21 Aout.

Le Rallye du Muscat du 4 au 9 Septembre. Le programme n'est pas encore connu.

Et puis, espérons que les projets suivants seront réalisés :

- Organisation d'une croisière " COOL" en direction de Cavalaire en septembre

- Le Salon de Barcelone du 14 au 17 Octobre, pour un séjour plein de nouveautés, avec un retour à Lloret de Mar dans un hôtel tout neuf construit à la place de l'ancien Casino.

- Le 20 novembre, nous fêterons le Beaujolais nouveau avec un mâchon lyonnais. Les bénéficiaires iront au Téléthon.

- En principe, le salon de Paris est prévu du 4 au 12 Décembre, et en principe, nous aurons des places à vous proposer

- Une conférence sur les moteurs par Georges,

-Une intervention de notre partenaire AXA Yachting sur l'évolution des assurances maritimes,

- Une conférence de Frédéric Porte de la direction des phares et balises.

"CABESTO Lattes" offre 10 % sur le Nautisme exclusivement. Le catalogue est à disposition depuis début Mai. Le site « Ruedelamer.com » devient uniquement le site internet de Cabesto.

Et comme en 2020 notre association a reçu pour cette année 2021 : 50 Bons de levage permettant une réduction de 40 % pour les adhérents

VOILA.....Que de défis s'offrent encore à notre équipe cette année pour faire redémarrer les activités....et Vous serez,VOUS
« Plaisanciers », les acteurs de cette réussite, car sans ...Vous... rien n'est possible.

Je vous remercie, et

BON VENT à TOUS

Rapport financier de l'exercice 2020

Notre trésorier ayant quitté ses fonctions, le bilan financier qu'il a réalisé est présenté par Renaud DIEHL, qui reprendra cette charge.

Ce bilan financier est réalisé avec rigueur et clarté sur un tableur Excel. Un renvoi synthétique permet de regrouper aisément l'ensemble des dépenses et recettes par activités sur une page. Le détail est aisément accessible sur une autre page du tableur.

La trésorerie fait d'autre part, l'objet d'un contrôle externe de la part de notre adhérent Guy CHATEAU, agissant en qualité de commissaire aux comptes. Absent pour cette séance, il nous a chargé de communiquer à l'assemblée ses conclusions concernant l'année 2020 :

Quel est le rôle d'un contrôleur des comptes d'une association :

- de s'assurer que les comptes de l'association sont bien tenus, sont réguliers et sincères.

Les résultats des contrôles et investigations :

Je ne reviens pas sur les chiffres présentés.

Pour l'ASPPC, toutes les opérations sont enregistrées dans un modèle géré sous Excel. C'est géré de manière simple, de façon régulière, sous la forme d'un compte d'exploitation.

Le trésorier communique les comptes et le détail de manière très transparente.

Et l'accès si besoin au Président est également facile.

Il n'y a pas d'arrêté bilanciel avec amortissement, ce qui a mon sens ne se justifie pas compte tenu des faibles investissements réalisés. Ils passent dans leur intégralité en charges.

Compte tenu des circonstances du COVID, et la diminution importante de l'activité de l'association, nous avons allégé nos points de contrôle et fait des échanges oraux pour vérifier que la comptabilité continuait à être tenue selon les procédures habituelles.

Les comptes présentés sont conformes à ce qui avait été envisagé, avec un léger résultat bénéficiaire après le provisionnement de certaines dépenses.

La trésorerie de l'association est saine, au 31 décembre 2020, il y avait 4998.01 € sur le compte dépôt à vue et 32260.93 sur le compte sur livret, cette dernière somme intégrant les provisions explicitées.

*Les comptes ont été tenus par l'ancien trésorier jusqu'au 31 mai 2021, **il convient donc de pourvoir à son remplacement dès que possible pour faire face à la reprise de l'activité.** A noter qu'un point zéro a été fait avec le Président le 1^{er} juin sur les comptes bancaires.*

Bilan Financier 2020			
Recettes		Dépenses	
Ventilation des recettes		Ventilation des dépenses	
Report de l année 2019 au 01/01/20	4 651,92 €		
Cotisations Licences	11 020,00 €		
Activités Nautiques <i>Balade de l amitié, Camarguaise, ronde du muguet, rallye des copains, rallye du muscat</i>	630,00 €	Activités Nautiques <i>Balade de l amitié, Camarguaise, ronde du muguet, rallye des copains, rallye du muscat</i>	285,00 €
Animation: Repas <i>A.G.Nautic, Bodega, soirée beaujolais, fin d année, festin zone, salon Barcelonne, rentrée d automne, nautique Port Camargue</i>	6 398,00 €	Animation: Repas <i>A.G.Nautic, Bodega, soirée beaujolais, fin d année, festin zone, salon Barcelonne, rentrée d automne, nautique Port Camargue</i>	5 485,97 €
Revision Extincteurs	1 401,50 €	Revision Extincteurs	1 280,53 €
Vente d Objets: <i>Eccocup, Pavillons, Tee shirts, Chemises</i>	195,00 €	Achat d Objets: Eccocup, Pavillons, Tee shirts, Chemises	
Telethon		Telethon	500,00 €
Subvention communale	500,00 €		
Subvention communale pour loyer	4 902,89 €	Loyer	4 902,89 €
Don AXA	900,00 €	Frais de Convivialité	65,64 €
		Assurance + Tel	1 719,76 €
		Frais de Banque	379,13 €
		Matériel et frais de bureau	2 813,66 €
		Don SNSM	4 000,00 €
Provision 2019 pour achat photocopieuse	3 000,00 €	Achat Photocopieuse en 2020	1 800,00 €
		Provision 2020 pour achat fournitures et pot de fin de confinement	5 500,00 €
		Resultat 2020	346,09 €
Total	28 947,39 €	Total	29 078,67 €

Commentaires du trésorier Alain BONNET-DUPEYRON

Tout d'abord l'activité 2020 a fondu puisqu'on est passé de 169 300 € à 29 000 € mais l'essentiel a pu être préservé car nos adhérents ne nous ont pas abandonnés n'ayant eu qu'une baisse de 9%.

Les activités nautiques et animations se sont naturellement effondrées ,la révision des extincteurs, contre notre attente, a légèrement augmenté.

N'ayant pas pu organiser de manifestations pour le téléthon, nous avons donné 10 fois moins que l'année dernière, par contre nous avons maintenu notre don à la SNSM la somme provenant de vos cotisations. Nous avons également prévu une provision de 5500 € pour l'achat de polos et de pavillons, environ 2 500€, et 3 000€ pour fêter dignement la fin du Covid. Malgré tout cela il ressort un résultat de 346,09, conforme à nos prévisions de début d'année 2020 qui étaient de 380 €.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le bilan financier de l'année 2020.

Le budget prévisionnel de l'année 2021 s'établit comme suit :

Budget Previsionnel 2021

Postes	Recettes		Dépenses	
	Réel 2021	Prévisionnel 2021	Réel 2021	Prévisionnel 2021
Cotisations	6 825,00	9 000,00		
Cotisations conjointes	1 620,00	2 000,00		
Subvention Communale	500,00	1 000,00		
don AXA	-	500,00		
Repas et pot de l'amitié de fin d'A.G.	-		-	
Pavillons	245,00	200,00	754,68	500,00
Vêtements	5,00	500,00	1 020,00	2 000,00
Balade de l' Amitié	-	2 000,00	-	1 800,00
Activites Nautiques ronde du Muguet	-		-	
Nautique Port Camargue	-		-	
Salon Barcelonne	-	15 000,00	-	14 500,00
Soirée Beaujolais	-	3 800,00	-	3 800,00
Telethon	-	2 500,00	-	2 500,00
Soirée de fin d' année	-	-	-	-
subvention pour loyer	-	4 000,00	-	4 000,00
Revisions extincteurs	881,50	1 300,00	761,38	1 150,00
Rallye des copains	-	1 200,00	-	1 100,00
Festin Zone	-	5 000,00	-	2 000,00
Eccocop	-		-	
Rallye du muscat	-	500,00	-	450,00
Bodegas Estivales	-	2 500,00	-	2 000,00
Fournitures	-	3 000,00		3 500,00
Convivialité		2 000,00		2 500,00
SNSM			-	4 000,00
Timbres			-	20,00
Assurances			1 445,30	1 400,00
Internet			152,05	400,00
Frais de Banque			176,21	380,00
Fournitures et materiels			739,75	6 000,00
Frais de convivialité			-	2 000,00
TOTAL RECETTES	10 076,50	56 000,00	5 049,37	56 000,00
Resultat net			5 027,13	-

Partenariat avec la S.N.S.M.

Dans la continuité de nos relations avec la S.N.S.M., toujours présente pour nous aider dans nos activités et aussi pour nous venir en aide en cas de besoin,

l'Assemblée Générale adopte le principe d'un don de 4000 € sur les recettes de nos activités estivales et en tant que de besoin sur les fonds de l'association.

Présentation de la régie du Port par son directeur Jean-Romain BRUNET

Le Directeur de la Régie portuaire nous expose les grandes lignes de son engagement local, tant en interne pour le port qu'en externe avec l'ensemble des partenaires administratifs et associatifs.

Intervention du Maire du Grau du Roi.

Monsieur le Maire, nous fait part de son soutien de l'activité des associations de sa commune, et en particulier des activités nautiques, point fort économique du littoral occitan.

Fortement implanté dans les instances administratives littorales, il sera notre soutien dans nos activités.

Formation du nouveau bureau :

Compte tenu de la prorogation des mandats des administrateurs pour une année supplémentaire, les administrateurs existants ont opté lors de leur réunion du 18 juin 2021 pour une nouvelle répartition des fonctions au sein du Conseil d'Administration :

Président : Jean PERRIN

Vice-présidents : Patrice MARTEEL, Christian BERTHIER

Secrétaire : Thierry ALVARO

Secrétaire adjoint : Serge GAREL

Trésorier : Renaud DIEHL

Trésoriers adjoints : Monique DIAS, Georges GASPA

Cette nouvelle répartition prend effet à l'issue de l'Assemblée générale.

Le Président
Jean PERRIN

Le vice-Président
Patrice MARTEEL

Le secrétaire
Thierry ALVARO

Le trésorier
Renaud DIEHL

